

L'abus des mots. Un concept philosophique et sa présence dans la critique médiatique à l'usage actuel de la langue

Sabine Schwarze

Lorsqu'une fausse opinion s'est glissée, soit dans la dérivation du terme, soit dans une phrase entière, elle s'enracine et passe à la postérité la plus reculée: elle devient un préjugé populaire (Charles de Brosses 1764, *Traité de la formation mécanique des langues*).

1 L'abus des mots dans la topologie des mémoires

Les cultures disposent de mots-clés et de formules qui, depuis l'introduction du modèle des Pierre Nora, figurent parmi les soi-disant «lieux de mémoire» (cf. Nora 1996). Le *politiquement correct* (anglicisme introduit en français dans les années 1990 pour *politically correct* ou *Political Correctness/PC*) fait parti des mots-clés qui caractérisent, à l'heure actuelle, la société globale de communication. Parler aujourd'hui de *politiquement correct* peut se référer au droit à la parole ou encore à l'usage de la parole par les politiques et les médias. Ce thème regarde en tout cas les normes du discours public et la critique de leur réalisation.

Dans l'histoire culturelle européenne il se trouve un concept plus traditionnel, dont on s'est servi depuis l'Antiquité pour dénoncer le «faux emploi» voire l'usage «incorrect» de la langue ou de singulières paroles dans la communication publique: *l'abus des mots* (ou encore *l'abuso delle parole* en italien). C'est autour de ce concept qu'on construit dans l'Europe des Lumières un entier programme de réflexion sur les normes

discursives dans la communication publique qui présente des parallèles évidentes avec la discussion actuelle autour du *politiquement correct*, telles par exemple: l'usage linguistique dans le discours public (par les médias); l'usage linguistique dans le discours politique (usage obscur, malentendu, incorrect); le règlement et la censure de l'usage linguistique (normative, répressive); la nécessité de la création linguistique (néologismes).

Si nous suivons la définition proposée par Aleida Assmann, le modèle du lieu de mémoire s'applique à plus forte raison à l'*abus des mots*, puisqu'il s'agit précisément d'un concept réanimé assez fréquemment dans le discours médiatique actuel, sans pour cela se référer à sa base «dix-huitiémiste» et philosophique dans sa totalité.¹ Dans la mémoire culturelle des singulières cultures nationales de tels «lieux» seront sans aucun doute présents, sans pour cela rappeler la situation originare dans tous ses détails. Ainsi nous rencontrons dans l'article du Blog *WONDERCOM.info* le slogan «Je le clame haut et fort: l'abus des mots tue les mots!» qui par contenu et rhétorique semble avoir ses origines dans le débat philosophique des Lumières sans y faire une allusion explicite (cf. aussi chap. 3 dans cet article).²

2 L'*abus des mots* dans les querelles linguistiques du 18^e siècle

2.1 Les origines philosophiques

La critique de la langue, et en particulier de la distance voire de l'opposition entre les mots et les choses, naît dans l'Antiquité, notamment avec le *Cratyle* de Platon et l'élaboration du rapport entre science des lettres et théorie des idées: Socrate s'y entretient avec le jeune

¹ Selon Assmann cette «mémoire morcelé» est évoqué dans la dénomination même de *lieu de mémoire*, interprétée au niveau formelle comme abréviation de *milieu*: «[...] Begriff der Erinnerungsorte. In seiner eigenen, eigenwilligen Etymologie leitet er den Begriff «lieu» von «milieu» ab: die «lieux de mémoire» stellen eine Schwundstufe der «milieux de mémoire» dar, sie sind die Relikte zerbrochener Gedächtniskontexte. [...] allgemein zu beziehen ist auf spezifische Einträge im kollektiven Gedächtnis» (Assmann 1996: 19).

² Le choix de la citation modifiée d'un fameux dicton de René Descartes en fonction de sous-titre du Blog («Je communique donc je suis» pour «je pense donc je suis» de *cogito ergo sum*), laisse d'ailleurs soupçonner au moins une culture philosophique de base de sa créatrice.

Hermogène puis avec Cratyle des rapports entre les mots et les choses, de leur accord «conventionnel» ou «naturel», de la langue comme instrument faillible pour faire voir la réalité et plus encore comme instrument potentiel (surtout des politiques) pour manipuler les peuples. L'auteur met en évidence le risque perpétuel d'abuser des mots par manque de contrôle de leur emploi selon «la réalité des choses» qu'ils désignent:

Prenons garde encore de nous laisser abuser par ce grand nombre de mots qui se rapportent au même système. Ceux qui ont institué les noms ont beau les avoir formés d'après cette idée que tout est dans un mouvement et un flux perpétuel, car je crois qu'en effet c'était là leur pensée, il se pourrait bien qu'il n'en fût pas ainsi dans la réalité, et que les auteurs mêmes des noms, saisis d'une sorte de vertige, fussent tombés dans un tourbillon où ils nous entraînent avec eux (Platon 1837: 154).

Lors du 17^e siècle, *l'abus des mots* dans l'intérêt du pouvoir politique devient un sujet abordé par les prédécesseurs des Lumières comme Francis Bacon, Hobbes et Spinoza. Descartes même ne manque pas de souligner l'apport de significations obscures des mots à la conservation de préjugés au détriment de vraies connaissances. C'est ensuite la *Logique* de Port-Royal (1662) qui développe cette idée pour postuler un rapport causale entre la «confusion des mots» et «l'habitude qui fait que nous attachons tellement de nos idées aux mots que souvent nous considérons plus les mots que les choses» avec la «confusion de nos pensées et de nos discours».

La discussion menée par les philosophes des Lumières sur le rapport entre langue et société dégagera de cette connaissance une critique féroce à la fixation de significations incertaines des mots, notamment dans le domaine du lexique sociopolitique, une critique qui portera vers la fin du siècle, en France comme d'ailleurs en Italie, à des projets de réformes linguistiques (cf. aussi 2.3 et 2.4).

2.2 Le rapport entre *words* et *ideas* in John Locke

Avec les théories du langage qui, dans l'époque des Lumières, commencent à déterminer l'interprétation de l'homme et de la société, le débat sur *l'abus des mots* acquiert une nouvelle dimension sociopolitique. Le texte de référence est publié aux seuils du XVIII^e siècle en Angleterre avec *l'Essay concerning human understanding* de John Locke (1632-1704). Il

connait un succès immédiat et permanent durant tout le siècle.³ Pour l'auteur, la diffusion du savoir à travers la langue, l'arbitraire des signes linguistiques, leur imprécision et la déviation trop fréquente de la pensée sur les mots ainsi que sur les choses deviennent les arguments-clés d'une féroce critique épistémologique de l'usage linguistique.⁴ Celle-ci part de la distinction de «l'imperfection naturelle au Langage» (cf. *Essai*, Livre III, chap. IX) par rapport à «plusieurs fautes & plusieurs négligences volontaires que les Hommes commettent dans cette manière de communiquer leurs pensées, par où ils rendent la signification de ces signes moins claire et moins distincte qu'elle ne devrait être naturellement» (*Essai*, Livre III, chap. X, § 1).⁵ Dans le chapitre *De l'abus des mots* («Of the Abuse of Words») Locke élabore une liste des vrais abus qui comprend sept types différents, à partir du «premier & le plus visible abus qu'on commet en ce point, c'est qu'on se sert de mots auxquels on n'attache aucune idée claire & distincte» (*Essai*, Livre III, chap. X, § 2) jusqu'aux «termes figurés & les allusions» dont l'usage est attribué à «la Rhétorique, ce puissant instrument d'erreurs & de fourberie [...] enseignée publiquement, & [...] en grande réputation dans le Monde» (*Essai*, Livre III, chap. X, § 34).⁶

Locke pose ainsi les bases pour l'interprétation du rôle social de la langue dans un volet des controverses linguistiques au XVIII^e siècle, introduit par le fameux dicton de Fontenelle «Le règne des mots et des termes est fini, on veut des choses» (cf. Ricken 1997: 1).

³ Le texte sera traduit en français en 1700 par Pierre Coste et édité en italien par Francesco Soave en 1775.

⁴ Elle comprend plus d'un tiers du texte avec des chapitres sur «l'imperfection des mots», «l'abus des mots» et «les remèdes contre les imperfections et les abus» (*Essai*, livre III, chap. IX–XI, cf. aussi Ricken ed. 1990: 27).

⁵ «One may observe, in all languages, certain words that, if they be examined, will be found in their first original, and their appropriated use, not to stand for any clear and distinct ideas. These, for the most part, the several sects of philosophy and religion have introduced; [...]».

⁶ «[...] language is often abused by figurative speech. [...] I confess, in discourses where we seek rather pleasure and delight than information and improvement, such ornaments as are borrowed from them can scarce pass for faults. But yet if we would speak of things as they are, we must allow that all the art of rhetoric, besides order and clearness; all the artificial and figurative application of words eloquence hath invented, are for nothing else but to insinuate wrong ideas, move the passions, and thereby mislead the judgment».

2.3 La discussion française à l'égard du rôle social de la langue

L'attitude des Lumières face au rôle social de la langue trouvera donc une expression emblématique dans deux formules qui caractérisent deux «thèmes à la mode»: *les mots et les choses* et en parallèle *l'abus des mots*. Les formules relient le débat linguistique à l'objectif des Lumières, voire à la lutte contre les préjugés, qui attire l'attention sur le rôle du langage dans la conservation d'opinions erronées. En France, l'actualité philosophique de questions relatives au rôle du langage dans la formation et la propagation des idées politiques et sociales, interpelle nombreux philosophes de rang à intervenir: Montesquieu, Condillac, De Brosses, Diderot et enfin Helvétius ne manquent pas de participer au débat. Sans pouvoir ici cerner la complexité de la discussion,⁷ nous allons brièvement illustrer la position de Claude-Adrien Helvétius qui, par la suite, sera plus fréquemment cité et rappelé comme théoricien de *l'abus des mots*.

2.3.1 *L'abus des mots* dans Helvétius

Dans son œuvre principal *De l'Esprit* (1758), Claude-Adrien Helvétius (1715–1771) reprend le thème de *l'abus des mots* (livre I, chap. IV) pour développer l'interprétation proposée par Locke et par Montesquieu.⁸

⁷ Montesquieu consacre un chapitre de son *Esprit des lois* (1748) aux «Diverses significations données au mot de liberté» (livre XI, chap. II), considéré par lui comme mot emblématique pour l'arbitraire des significations attribuées aux mots dans des domaines abstraits comme le lexique politico-social: «[...] il n'y a point de mot qui ait reçu plus de différentes significations et qui ait frappé les esprits de tant de manières que celui de liberté». Dans son *Essai sur l'origine des connaissances humaines* (1746) Condillac introduit *l'abus des mots* dans sa théorie sensualiste du signe linguistique et du rôle constitutif qu'il aurait pour la pensée. Charles de Brosses, dans son *Traité de la formation mécanique des langues* (1765), ajoute à la caractérisation de ce rôle du langage une sorte de sociologie des préjugés (cf. notre citation introductive). Dans les articles *bassesse* et *honnête* de l'*Encyclopédie*, Diderot observe, comment les significations de mots peuvent être motivées par des intérêts de groupes sociaux et traduire la déformation de la pensée et de la langue par l'oppression sociale et politique. Pour un aperçu détaillé cf. l'article introductif du *Dictionnaire européen des Lumières* de Ulrich Ricken (1997).

⁸ Les études dix-huitiémistes lui ont dédié assez peu d'attention comme philosophe du langage. Helvétius est pris en considération, ou simplement mentionné, quand il s'agit d'interpréter la position d'autres philosophes du langage (cf. par exemple Ricken 1997: 33). Dans l'histoire de sa réception, le succès de son premier œuvre est quelquefois attribué plus au scandale politique qu'il a suscité qu'à la qualité

Comme ses prédécesseurs, il transfère le problème de la libération du langage de significations abusives dans une perspective philosophique. Pour l'auteur, la «signification précise de chaque mot» représente la condition préalable pour accéder à la connaissance des vérités et par conséquent au progrès des sciences. La philosophie, de son côté, aurait toutefois contribué de manière déterminante à la production des erreurs et à leur diffusion par le langage (celui-ci égal à un «faux calcul algébrique» qui n'arrête de produire des erreurs tant qu'ils ne seraient corrigés). La correction de tels erreurs, déjà enracinés dans l'usage, est considérée comme «tâche ardue» dont la réalisation poserait d'autant plus de problèmes au cas où ceux-ci seraient liés à des intérêts politiques («il est peu de gens qui puissent l'entreprendre, encore moins qui le veulent, surtout lorsque l'intérêt des hommes puissants s'oppose à cette vérification», Helvétius 1988: 40).

Dans une telle restriction de l'évolution du langage et avec elle du progrès des connaissances, due à des intérêts politiques, l'auteur reconnaît l'obstacle majeur dans le parcours vers la libération d'une langue des usages abusives. Toutefois cela inspire le philosophe des Lumières à développer un projet de réforme qui prévoit une révision générale du lexique afin de fixer exactement la signification de chaque mot et de créer ainsi une langue philosophique bien définie:

Pour échapper à ce piège, il faudrait suivant le conseil de Leibniz, composer une langue philosophique, dans laquelle on déterminerait la signification précise de chaque mot. Les hommes alors pourraient s'entendre, se transmettre exactement leurs idées; les disputes qu'éternise l'abus des mots se termineraient et les hommes dans toutes les sciences seraient bientôt forcés d'adopter les mêmes principes (ib.: 39).

Helvétius arrive à propos, dans sa deuxième œuvre *De l'Homme*⁹ à une conclusion impressionnante pour son époque: une telle réforme ne

du raisonnement de l'auteur. Le livre fut immédiatement mis à l'index après l'attentat de Damians sur Louis XV et condamné par le pape et par l'archevêque de Paris pour ses contenus anticléricaux et athéistes. Le succès est toutefois remarquable: avec 14 éditions en 40 ans, *De l'Esprit* rejoint presque la diffusion du *Contract social* de Rousseau.

⁹ *De l'Homme* sera publié posthume en 1773 et aura pour cela une réception beaucoup plus restreinte. Toutefois il faudra souligner que l'auteur, après le scandale autour de son premier livre, n'eût pas le courage d'avancer des thèses hardies de ce type et laissa à la postérité le soin de le publier. Ainsi il faudra apporter une

pourrait être sujet que d'un gouvernement démocratique à la tête d'un peuple libre; dans un régime totalitaire par contre, la manipulation de la langue par intérêt des puissants (c'est-à-dire l'abus conscient des mots), ferait part du caractère même de l'État:

Pour déterminer la signification incertaine des mots, il faudroit composer un Dictionnaire dans lequel on attacheroit des idées nettes aux différentes expressions. Cet ouvrage est difficile, et ne peut s'exécuter que chez un Peuple libre (Helvétius 1989: 247).¹⁰

Quel serait pour l'auteur «un peuple libre»? La réponse démontre clairement une implication politique: les Anglais sont considérés comme un cas exemplaire d'un «Peuple libre» et l'Angleterre «la seule contrée dont l'Univers puisse attendre et tenir ce bienfait» (ib.: 247). Cette affirmation se base sur des critères comme la liberté d'opinion et le droit à l'éducation (y comprise celle de la publication). Il s'agit des éléments qui, pour l'auteur, composent la condition préalable de la diffusion des Lumières. Celui-ci est assez réaliste pour ne pas peindre l'idéal de l'effacement total des abus du langage: aucun gouvernement peut exclure la manipulation par la langue à cent pour cent. Il serait dans la responsabilité des savants et des philosophes, du moment qu'ils puissent profiter d'une liberté d'expression, de battre le chemin à la diffusion des Lumières

[...] nul pays où quelques particuliers n'aient intérêt d'entremêler les ténèbres du mensonge aux lumières de la vérité. [...] En Angleterre, comme en Portugal, il est des Grands injustes, mais que peuvent-ils à Londres contre un Ecrivain? Point d'Anglois qui derrière le rempart de ses Loix, ne puissent braver leur pouvoir, insulter à l'ignorance, à la superstition et à la sottise. L'Anglois est né libre; qu'il profite donc de cette liberté pour éclairer le Monde (ib.).

Aux Anglais il ne resterait que la tâche de profiter «de cette liberté, de ce don qui distingue l'homme de l'Esclave vil et de l'animal domestique, pour dispenser la lumière aux Nations!» (ib.). Il est ainsi que l'auteur semble avoir procuré une base réelle au projet du dictionnaire: traduit dans toutes les langues, celui-ci pourrait servir (suivant programmatique

petite correction à l'interprétation proposée par Ricken, qui semble attribuer cette thèse au premier livre de l'auteur (cf. par exemple Ricken 1990: 68).

¹⁰ Cf. *De l'Homme*, section II, chap. XIX: «Il est un seul Moyen de fixer la signification incertaine des mots; et une seule Nation qui puisse en faire usage».

de la grande *Encyclopédie*), à toutes les Nations, de collection des connaissances de la société humaine:

Alors tous ces fous qui, sous le nom de Métaphysiciens, errent depuis long-temps dans le pays des chimères, [...] ne diront plus qu'ils y voient ce qu'ils n'y voient pas, qu'ils savent ce qu'ils ne savent pas. Ils n'en imposeront plus aux Nations. Alors les propositions morales, politiques et métaphysiques devenues aussi susceptibles de démonstration que les propositions de Géométrie, les hommes auront de ces sciences les mêmes idées, parce que tous (comme je l'ai montré) apperçoivent nécessairement les mêmes rapports entre les mêmes objets (ib.: 248s.).

Retournant à la réflexion épistémologique, l'auteur souligne l'impossibilité d'effacer l'ambiguïté naturelle du langage (signe du primat de la nature ontologique de l'homme par rapport à sa nature gnoseologique).¹¹ Et il est bien conscient du caractère transitif de ces conventions comme aussi des conflits politiques à les déterminer continuellement:

Les hommes ont toujours été gouvernés par les mots. Diminue-t-on de moitié le poids de l'écu d'argent, si l'on lui conserve la même valeur numérique, le Soldat crois avoir à peu près la même paye. Le magistrat en droit de juger définitivement jusqu'à la concurrence de certaines sommes, c'est-à-dire tel poids en argent, n'ose juger jusqu'à la concurrence de la moitié de cette somme. Voilà comme les hommes sont dupes des mots et de leur signification incertaine. Les écrivains [sic] parleront-ils toujours de BONNES MŒURS, sans attacher à ce mot d'idées nettes et précises? Ignoreront-ils toujours que BONNES MŒURS est une des expressions vagues, dont chaque Nation se forme des idées différentes, que s'il est de BONNES MŒURS UNIVERSELLES, il en est aussi de LOCALES; et qu'en conséquence, je puis, sans blesser les BONNES MŒURS, avoir un sérail à Constantinople et non à Vienne (ib: I, 289).

¹¹ Nous rappelons à ce propos que Helvétius avait déjà dans *De l'Esprit appliqué* l'idée de Hume du caractère conventionnel de la signification des mots: «[...] l'esprit, par conséquent, n'est proprement que ce qu'on est convenu de nommer esprit. Or parmi les conventions faites à ce sujet, les unes sont passagères et les autres durables» (Helvétius 1988: 178).

2.3.2 L'abus des mots lors de la Révolution

La Révolution confère une importance encore accrue à la thématique de l'*abus des mots* et au décalage entre *les mots et les choses*. Fauteurs et adversaires s'accusent mutuellement de falsifier la langue et d'instrumentaliser l'*abus des mots* pour leurs intérêts politiques.

Dans la perspective des révolutionnaires, l'œuvre libératrice de la Révolution devait être appliquée aussi à la langue pour mettre les nouvelles théories dans la pratique.¹² Ainsi la *Société des Amateurs de la langue française* (fondée en 1791) reprend l'idée du dictionnaire d'Helvétius. Avec son *Discours inaugural*, le «grammairien-patriote» Urbain Domergue s'adresse à l'assemblée constituante de la Société pour présenter son programme patriotique et ambitieux. De même que son *Journal de la langue française*, la Société devait «étendre l'œuvre libératrice de la Révolution à la langue du premier peuple libre»:

[...] des diverses erreurs qui font le malheur de l'homme, la plus funeste peut-être est l'abus des mots, qui nous trompe sur les choses [...] que sans *une langue bien faite* il n'est point d'idées saines, et que sans idées saines il n'est point de bonheur (Domergue «Discours inaugural», *Journal de la langue française* 1791, cité dans Ricken 1982: 29).

Le projet ne sera jamais réalisé. Cependant, la contre-révolution cherchera de son côté de déclarer l'*abus des mots* un instrument essentiel qui aurait servi aux révolutionnaire pour séduire le peuple jusqu'à provoquer même les bouleversements de la société. Ainsi Morellet, représentant de la critique contre-révolutionnaire de la langue (cf. Ricken 1982: 39s.), lance une campagne contre le vocabulaire révolutionnaire dans sa rubrique «Le Définisseur» du *Mercure de France* des années 1790. Il accuse les révolutionnaires d'avoir trompé le peuple par une signification erronée attribuée à l'expression *souverain* pour lui suggérer une participation au gouvernement. Il serait la faute aux expressions usées par la Révolution d'avoir violé les «droits sacrés» du passé:

Si le peuple eût bien entendu les mots de liberté et de propriété, il n'eût pas violé ces droits sacrés, et les propriétaires n'auraient pas été contraints à défendre leurs biens contre une populace avide et pauvre et contre les assassins réunis au Comité de salut public (Morellet 1818: III, 98).

¹² Pour le développement du vocabulaire de la Révolution cf. Barny (1978).

Morellet propose une liste de bien 50 expressions à redéfinir afin de pouvoir contribuer à «l'existence harmonieuse de l'humanité», parmi celles-ci *aristocrate, démocratie, égalité, liberté, luxe, peuple, propriété, vertu*.

2.4 La discussion sur l'*abuso delle parole* en Italie

Le débat sur la communication publique et les stratégies de la divulgation des connaissances provoque, même en Italie malgré sa division en plusieurs États morcelés, l'évocation du thème de l'*abuso delle parole*. A part des littérateurs comme Cesarotti, ce sont surtout des philosophes du droit, tels que Genovesi, Gioia, Beccaria et Filangieri, à influencer le débat sur la communication publique. Ce lien étroit entre philosophie du droit et du langage ne peut surprendre, étant donné que les lois peuvent être considérées «la langue de la société par excellence» (cf. Formigari 1990: 126). L'intérêt pour le rapport entre langue et société semble augmenter davantage aux seuils du dix-neuvième siècle, avec la réception de l'Idéologie qui ouvre la porte aux idées du sensualisme philosophique, qu'on avait accueilli avant plutôt avec prudence. Ainsi le thème de l'*abuso delle parole* sera abordé de prévalence par les fauteurs du sensualisme français.¹³

Nous nous limitons encore à l'illustration de quelque cas exemplaire. L'*abuso delle parole* occupe un poste central dans la théorie de la communication sociale d'Antonio Genovesi (1713-1769), étendue dans sa *Logica* du 1766. La description de l'arbitraire du signe linguistique y est liée avec le problème éthique de la responsabilité des intellectuels, et en particulier des juristes et des enseignants. La théorie se base, dans une optique particulièrement italienne, sur la distinction de l'usage «civil» par rapport à l'usage littéraire du langage.¹⁴ Une clarté et une précision sémantique maximale se devrait, selon l'auteur, réclamer pour le premier («tutte le scrittura di questa fatta non si dovrebbero altrimenti intendere che letteralmente», Genovesi 1766: II, IV, § IV).¹⁵ Ses réflexions sur

¹³ Pour un aperçu sur l'influence de l'Idéologie en Italie cf. surtout les travaux de Bernecker (1986).

¹⁴ Cette distinction est significative pour la discussion linguistique italienne du moment où avec l'influence des Lumières et l'émancipation de la communication et de l'information le clivage entre poésie et prose, prose littéraire et scientifique ou encore «quotidienne» se fait remarquer plus qu'ailleurs, cf. aussi Schwarze (2004).

¹⁵ Cf. encore dans le même paragraphe: «In una lingua culta sono da distinguere due usi del parlare e scrivere, *civile e letterario*. L'uso civile è quello che se ne fa nelle conversazioni, nelle lettere familiari, nelle leggi, [...] e in tutto quel che

l'imperfection et sur *l'abus des mots* reprennent en grande partie Locke, comme démontrent les premiers paragraphes du chapitre *Se gli autori han potuto e voluto sempre spiegarsi*, où il cite les sept types de l'abus distingués par celui-ci:

§ IX. L'imperfezione delle lingue fa che noi ci capiamo poco, e spesso che prendiamo degli errori. Ma se all'imperfezione si aggiunga l'abuso, nascerà da' libri e dal parlare una infinita copia di errori e di controversie che non di rado si terminano con le mani. L'abuso nasce o da ignoranza, o da negligenza, o da cattivo gusto, o da qualche rispetto umano. E questo fa Il Non Volersi Spiegare.

[sette tipi di abuso delle parole, cf. Locke]

§ X. Il primo abuso che non di rado fassi delle parole e del loro accozzamento, è quello di adoperarle con certe idee che gli autori medesimi non saprebbero dirci che si fossero.

§ XI. Un altro abuso è quando la medesima parola o frase si prende in diversi luoghi con diverse idee, significando ora una cosa, ora un'altra, il che non turba poco chi legge, e gli è cagione di errore [...] (Genovesi 1766: libro II, capo IV).

En ce qui concerne la situation italienne, Genovesi accuse l'abus enraciné dans les termes scientifiques: la terminologie de la chimie et de la médecine auraient fixé une quantité élevée de significations erronées. Mais avant toute autre discipline, la jurisprudence est accusée: l'auteur exprime une critique féroce de la polysémie des termes et du discours juridique en générale pour préférer encore, au moins dans le droit civile, le latin à la langue italienne (choix défini «le comble des abus»).¹⁶

Gaetano Filangieri (1752-1788) accueille dans la discussion française (et probablement aussi italienne, chez Cesarotti) l'idée d'une «réforme intégrale de tout le vocabulaire pour en finir une fois pour toutes avec l'abus des mots». Son projet, proposé dans la *Scienza della legislazione* (1807), prévoit entre autre la fondation d'une académie avec la tâche de déterminer la signification du vocabulaire et de bien définir le sens «que les grammairiens appellent le sens propre»:

interessa l'umana società. Questo uso richiede che le parole, gli accozzamenti e le frasi delle parole si adoperino nel senso popolare. Dunque tutte le scritture di questa fatta non si dovrebbero altrimenti intendere che letteralmente».

¹⁶ Quand il commence son activité didactique dans le domaine de l'économie politique en 1754, Genovesi est un des premiers à choisir l'italien au lieu du latin.

Dopo i profondi scritti dell'immortal Lock non è permesso di dubitare, che una delle più feconde sorgenti degli errori sia l'abuso delle parole, e la poca nettezza delle idee, che vi si attacca. [...] Il noto, e forse ineseguibile progetto d'una lingua filosofica ed universale, nella quale il senso preciso di ciascheduna parola fosse determinato, non fu immaginato da Leibniz che per riparare il male, del quale si parla. [...] Per seguir dunque le vedute de' sommi uomini che ho citati, per profittare d'una verità, della quale la filosofia di tempi così tra loro distanti ha ugualmente riconosciuta l'importanza, io propongo una particolare Accademia, che dovrebbe esser la prima tra tutte le altre, o che dovrebbe esser da' più sommi uomini di tutte le altre composta. Essa dovrebbe determinare il senso de' vocaboli; ben fissare il senso, che i grammatici chiamano *proprio*, ch'è sempre unico, e ch'è l'originario ed il primitivo (Filangieri 1807: Libro IV, CAPO LII: *Delle Accademie scientifiche*).

Malgré qu'il soit toujours dépassé par les grands thèmes italiens à la mode – la pureté de la langue italienne et la question de la langue – le thème de *l'abus des mots* sera par la suite repris de manière explicite dans le discours philosophique et dans la théorie des sciences.

Nous pouvons donc résumer que l'époque des Lumières fournit des formules-clés pour des schémas interprétatifs de la critique linguistique qui s'occupe de l'efficacité de la communication publique.

L'intérêt pour la communication publique augmente évidemment avec l'évolution des médias de diffusion, voire les mass médias. L'actualité du thème de *l'abus des mots* se doit aujourd'hui (1) au fait que la participation active dans le discours publique est offerte à un public, par rapport au siècle des Lumières, extrêmement vaste (ainsi par des formes communicatives non closes et donc accessibles à qui est branché sur l'internet, comme par exemple les blogs et les forums de discussion) et (2) aux modifications et à l'évolution rapide du langage dans la société de communication globalisée, où les mots nouveaux (avec des significations souvent obscures ou erronées) sont diffusés avec une rapidité sans précédent.

Afin de vérifier la fréquence de la formule *abus des mots* et de ses dérivés dans le discours médiatique actuel nous avons effectué une première analyse de leur présence dans les forums et les blogs dans l'Internet et dans la presse quotidienne en France et en Italie. Le discours médiatique actuel démontre que soit *l'abus des mots*, soit son équivalent italien, *abuso delle parole*, n'ont pas perdu leur fonction comme formules-clés dans la critique linguistique. Sans pouvoir déjà présenter des

données statistiques, nous allons par la suite illustrer plusieurs exemples pertinents.

3 L'abus des mots dans la critique médiatique actuelle à l'usage de la langue

3.1 Blogs et forums de discussion

La locution *abus des mots* et son équivalent italien *abuso delle parole* avec leurs dérivés en forme de groupes nominaux et verbaux se rencontrent de prévalence dans des forums et des blogs dédiés à la communication médiatique, juridique et politique. Le plus souvent ces formules y sont placées dans un slogan en fonction d'attirer l'attention des lecteurs.

Ainsi la citation «Je le clame haut et fort: l'abus des mots tue les mots!» (déjà mentionnée dans l'introduction) est placée comme slogan bien évident dans un article publié le 22 juillet 2011 d'un blog de Céline Crespin. Celle-ci réclame la mémoire du débat philosophique des Lumières déjà avec le choix de la dénomination de son blog: *WONDER-COM.info | Je communique donc je suis* (cf. aussi note 1). Il s'agit d'un blog, qui propose une analyse critique de la communication médiatique actuelle. L'article en question, intitulé «Buzz, blog, cm... Trop d'abus tue le vocabulaire!» (Crespin 2011), accuse la présence excessive, dans la communication publique, de néologismes (ici: anglicismes) dont les locuteurs/scripteurs trop souvent ignorent la signification précise. L'introduction de l'article donne d'abord une présentation apparemment neutre (cependant déjà légèrement ironique) de la situation:

Bref, aujourd'hui, dès qu'un annonceur sort une nouvelle couleur de son produit, info reprise par 10 twittos, c'est un BUZZ! Youhouuu! Dès qu'une marque ose faire une blague qui déplaît à 10 pelerins, c'est un BAD BUZZ! Dès que quelqu'un connaît 3 mots de vocabulaire «webesque» ou gère un compte twitter + facebook, on lui demande s'il est COMMUNITY MANAGER! Dès qu'on a un blog et qu'on va à une soirée dans Paris, on est BLOGUEUR INFLUENT! Et puis, ne parlons même pas du SOCIAL MEDIA... Tout le monde en parle mais pas 10% savent ce que c'est («c'est comme la TV mais quand on communique

avec le spectateur non?» >> remarque véridique qu'on m'a déjà sorti!!).¹⁷

Le slogan «Je le clame haut et fort: l'abus des mots tue les mots!» est placé ensuite comme sous-titre qui introduit le commentaire critique de la blogueuse. Nous en reportons ici seulement le premier paragraphe:

Un buzz peut être volontaire et calculé dans une opé marketing [...] comme il peut être une belle surprise naturelle > le très commun «bouche à oreille» ou «l'effet boule de neige» [...]. Votre voisin qui a insulté la concierge et le fait que tout l'immeuble le sache n'est pas un «buzz» (du moins pas comme on devrait l'employer aujourd'hui)! Non monsieur!

Une analyse sémantique afin de donner la «signification propre» est proposée ensuite pour les anglicismes *bad buzz*, *community manager*, *blogueur* et *Social Media*. Suit enfin l'indication plus ou moins explicite des conséquences que peut avoir l'*abus des mots* de nos jours, avec seulement une allusion à la manipulation dans l'intérêt de quelque idéologie:

Ce qui a provoqué cet article, ce sont les réactions et les proportions qu'on pris [sic] la simple phrase d'Orangina sur son mur Facebook il y a quelques jours (voir tous les détails chez MyCommunityManager). En quelques heures, les mots «bad buzz» et «community manager stagiaire» sont apparus dans les tweets et les articles. Une preuve flagrante de la méconnaissance des mots utilisés... A quand la qualification d'attaque terroriste pendant qu'on y est?!

Le deuxième exemple choisi se réfère au langage juridique et administratif, sur lequel se concentre la critique linguistique actuelle en Italie. Ainsi un blog de Marco Natoli se propose de mettre en discussion, entre autre, «i problemi riguardanti i privati cittadini alle prese con la burocrazia dell'Amministrazione Finanziaria». Selon l'auteur, l'ignorance de la signification des certains mots à la mode provoque des usages abusifs. Sans aucune référence explicite à des contextes historiques, l'auteur utilise dans le titre les formules traditionnelles *pensieri e parole* et *uso e abuso*

¹⁷ Nous renonçons ici à une analyse linguistique du texte qui comporte toutefois des éléments caractéristiques du langage utilisé dans telles formes de communications électroniques. On y crée souvent des situations «semi-publiques» pour encourager les scripteurs à utiliser un langage «branché» qui se détache nettement de la norme grammaticale scolaire ou académique.

delle parole pour souligner qu'il s'agit d'un problème assez général. Ce problème est illustré dans un article du 11 mars 2011 sur l'exemple de l'adjectif *esponenziale* utilisé de fréquence dans des contextes économiques:

L'opinione della settimana – Pensieri e parole – Uso e abuso delle parole

[...] Il problema è che molto spesso non sappiamo il significato delle parole che usiamo. *Esponenziale* infatti, significa solo una cosa che cresce ad un tasso costante e non certo che cresce velocemente. [...]

L'abuso dell'aggettivo «esponenziale» è ultimamente molto frequente quando si parla della crisi economica di questi ultimi anni. Nonostante la recessione sia durata circa un biennio (fine 2007–fine 2009) [...], si sente continuamente ripetere che la crisi ha fatto aumentare le disuguaglianze naturalmente «in modo esponenziale». permettetemi di aggiungere anche che la parola «crisi» ultimamente è un po' abusata a mo' di scudo per giustificare qualsiasi situazione. In realtà che l'aumento ci sia stato esponenziale oppure no nessuno può saperlo, perché non esistono misure mensili o trimestrali della disuguaglianza, e quelle annuali vengono pubblicate con cadenza biennale e con un ritardo di oltre un anno.

3.2 L'abus des mots dans la presse quotidienne

Loin d'abandonner l'abus des mots à son «destin de concept historique», la presse française et italienne surprend avec une présence considérable de la locution et de ses dérivés.¹⁸ Sans entrer dans le détail notre analyse permet de formuler quelques résultats.

Les occurrences de la formule générique (*abus des mots, abuso delle parole*) visant sur le caractère universel du problème dans une perspective philosophique ou épistémologique, se révèlent nettement plus rares par rapport à la critique de l'usage abusif de singuliers mots (*abus du mot/ abuso della parola x, y*).

¹⁸ Je me suis contentée d'une vérification non encore systématique des occurrences avec plusieurs variantes morphologiques ou bien sémantiques. L'analyse s'est effectuée sur la base du portail de la presse européen *Eureka* pour le français; pour la situation italienne, elle s'est basée sur les archives de *Corriere della sera* et *Repubblica*.

Des références intertextuelles explicites au siècle des Lumières sont pratiquement absentes, même dans la presse française.¹⁹ Par contre, les stratégies rhétoriques rappellent quelquefois le discours polémique des ancêtres (on «dénonce un abus des mots»; on ouvre une «petite querelle» sur l'usage de termes administratifs avec la question «Est-ce que nous n'avons pas la manie de détourner les mots de leur sens?» etc.).

Les sphères discursives concernées sont le discours médiatique (journalistique, télévisuel, cf. «la fausse réalité produite par les médias»), le discours politique, le discours bureaucratique, administratif et juridique. Les aspects critiqués plus particulièrement regardent des expressions abstraites surtout politiques (fr. *identité, fascisme, démocratie, réformiste*; it. *popolo, nazione, libertà, totalitarismo*); néologismes et anglicismes (*abus de mots anglais, abus de mots valises*); les jargons des métiers (*gerghi settoriali*). Dans les articles, la locution en question est souvent placée à l'intérieur du titre quand il s'agit d'accuser le phénomène des usages abusifs en général ou une rubrique dédiée à la critique des abus linguistiques (cf. la rubrique *Abus des mots* dans *l'Humanité* en 2006).

En ce qui concerne la structure des locutions utilisées, la presse démontre une variation assez vaste, dont nous reportons plusieurs exemples:

- (1) Formules génériques (*abus des mots/de mots; abuso delle parole/di parole*; plus rare: *abuser des mots, abusare delle parole*);
- (2) Variations à thèmes plus spécifiques:
- (2a) avec référence à des catégories linguistiques: *abus/abuso + de/di + Art. + N* (*abus de mots anglais, de mots à la mode; d'anglicismes, de mots valises, de néologismes, du jargon des métiers; abuso degli astratti, dell'imperfetto, delle/di frasi fatte, del turpiloquio, delle maiuscole, del gergo scientifico*); *abus/abuso + Adj.* (fréquent en italien: *abuso linguistico, lessicale, metaforico e barzellettiero*);
- (2b) avec référence à des mots particuliers (abstrait): *abus de la parole/abuso della parola <X>* (*abus du mot fascisme, partition, sida, juif; abuso della parola democrazia, sciopero, legalità, emergenza, paese; variantes: abuso del termine <paese>, dell'aggettivo <esponenziale>; eten due par adjectif (abuso mediatico della parola <donna>)*);

¹⁹ Nous avons trouvé une seule référence explicite aux «philosophes et leur abus des mots» qui ne peut être interprétée dans l'optique de la mémoire culturelle appliquée, puisqu'elle se trouve dans l'annonce de la réédition d'un traité du XVIII^e siècle (hebdomadaire *Marianne* 16/04/11: 77).

- (2c) expressions dérivées: *abusif, abusé, abuser; abusivo, abusato, abusare, abusivamente*; locutions verbales (*abuser des mots; chiamare abusivamente, fare abuso di una parola*);
- (3) Expressions synonymiques: locutions nominales (*intoxicazione lessicale; storpiatura, manomissione, alterazione, violazione, danneggiamento delle parole; usage incorrect des mots; uso scorretto delle parole; corruzione del linguaggio*); métaphores (*babilonia dei discorsi; orgia tragicomica delle nostre parole veloci; show di parole sapientemente accozzate; trufferia di parole*); locutions verbales: *storpiare le parole*.

4 En conclusion

Nous avons pu montrer que le concept contemporain du *politiquement correct* a été anticipé dans l'histoire culturelle européenne par un concept de nature d'abord purement philosophique, exprimé par la formule *Abuse of Words* (Locke), traduit ensuite dans les différentes langues nationales (*abus des mots* en français, *abuso delle parole* en italien ou encore *Wortmissbrauch* en allemand). Les origines de la discussion du rapport entre les mots et les choses et de la possibilité de transporter et de fixer (de manière inconsciente ou par intérêt politique) avec la langue des significations incertaines ou erronées remontent à l'Antiquité. Au siècle des Lumières, *l'abus des mots* devient un thème à la mode. Il acquiert une nouvelle dimension du moment où l'information devient un droit de toute la population et la communication publique doit pour cela se réorganiser. Il s'agit donc d'un concept qui, à travers les locutions mentionnées, se grave dans la mémoire culturelle et y sera transporté jusqu'à nos jours.

Si aujourd'hui la discussion autour de l'emploi respectueux et correct du vocabulaire politico-social, avec *politiquement correct* préfère étiqueter la finalité de la surveillance linguistique, le débat dans le passé est penché, avec l'étiquette *abus des mots*, pour l'indication des défauts à surmonter.

Indépendamment du succès de l'étiquette moderne, une analyse, même ponctuelle, du discours médiatique actuelle (Internet, presse) permet de révéler une présence assez discrète de la tournure qui désignait un thème tant à la mode au dix-huitième siècle. Dans l'optique de la mémoire culturelle, on pourrait donc considérer l'insertion de la formule – morphologiquement modifiée ou non – dans le discours actuelle

au-delà de frontières nationales comme témoignage pour l'actualité de certaines valeurs-clés des Lumières européennes.

5 Bibliographie

- ASSMANN, Aleida (1996): «Im Zwischenraum zwischen Geschichte und Gedächtnis: Bemerkungen zu Pierre Noras *Lieux de mémoires*». In: FRANÇOIS (ed.), 19-27.
- BARNY, Roger (1978): «Les mots et les choses chez les hommes de la Révolution française». In: *La Pensée* 202, 96-115.
- BERNECKER, Roland (1996): *Die Rezeption der «idéologie» in Italien. Sprachtheorie und literarische Ästhetik in der europäischen Aufklärung*. Münster: Nodus.
- BROSSES, Charles de (1765): *Traité de la formation mécanique des langues, et des principes physiques de l'étymologie*. Paris: Saillant/Vincent/Desaint.
- CRESPIN, Céline (2011): *Buzz, blog, cm... Trop d'abus tue le vocabulaire!* www.wondercom.info/article-buzz-blog-cm-trop-d-abus-tue-le-vocabulaire-79988104.html; 22/07/11.
- DOMERGUE, Urbain (1978) [1784-1788 Lyon, 1771-1772 Paris]: *Journal de la langue française soit exacte soit ornée*. Genève: Slatkine Reprints.
- FILANGIERI, Gaetano (1807): *La scienza della legislazione*. Philadelphia: Stamperia delle provincie unite.
- FORMIGARI, Lia (1990): «Sprache und Philosophie in Italien». In: RICKEN (ed.), 109-140.
- FRANÇOIS, Etienne (ed.) (1996): *Lieux de mémoire, Erinnerungsorte. D'un modèle français à un projet d'allemand*. Berlin: Centre Max Bloch.
- GENOVESI, Antonio ([1766] 1840): «Se gli autori han potuto e voluto sempre spiegarsi». *Della Logica* II/IV. In: *Logica e metafisica*. Firenze: Ricordi/Joumaud, 77-100.
- HELVÉTIUS, Claude-Adrien ([1758] 1988): *De l'Esprit*. Corpus des œuvres de philosophie en langue française. Paris: Fayard.
- HELVÉTIUS, Claude-Adrien ([1773] 1989): *De l'Homme*. Paris: Fayard.
- LOCKE, Giovanni (1775): *Saggio filosofico del Gio. Locke su l'umano intelletto*. Compendiato dal Dott. Winne e commentato da Francesco Soave. Milano: Motta.
- LOCKE, John (1690): *Essay concerning human understanding*. London: The Basset.
- LOCKE, John (1700): *Essai Philosophique Concernant L'Entendement Humain*, traduction par Pierre Coste. Amsterdam: P. Mortier.
- MONNIER, Raymonde (2002): «Histoire des concepts et abus des mots». In: *Dix-Huitième siècle* 34, 371s.
- MONTESQUIEU (1951): *Œuvres complètes*. Paris: Gallimard.

- MORELLET, André (1818): *Mélanges de littérature et de philosophie*. Paris: Mme. Ve. Lepetit.
- NATOLI, Marco (2011): *L'opinione della settimana – Pensieri e parole – Uso e abuso delle parole*. www.marconatoli.altervista.org/blog/?p=5163; 12/03/11.
- NORA, Pierre (1996): «Le modèle des «Lieux de mémoire»». In: FRANÇOIS (ed.), 13–17.
- PLATON (1837): *Œuvres*, Tome XI: *Cratyle, ou de la propriété des noms*, traduction française de Victor Cousin. Paris: Rey et Gravier.
- RICKEN, Ulrich (1982): «Réflexions du XVIII^e siècle sur «l'abus des mots»». In: *Mot* 4, 29–45.
- RICKEN, Ulrich (1997): «Abus des mots». In: DELON, Michel: *Dictionnaire européen des Lumières*. Paris: Presses Universitaires de France, 1–4.
- RICKEN, Ulrich (ed.) (1990): *Sprachtheorie und Weltanschauung in der europäischen Aufklärung. Zur Geschichte der Sprachtheorien des 18. Jahrhunderts und ihrer europäischen Rezeption nach der Französischen Revolution*. Berlin: Akademie-Verlag.
- SCHWARZE, Sabine (2004): *Sprachreflexion zwischen nationaler Identifikation und Entgrenzung. Der italienische Übersetzungsdiskurs im 18. und 19. Jahrhundert*. Münster: Nodus.